


PECHE AUX CAS PRATIQUES

Prénom, NOM	Vincent JOURDAN Pierre PEYRARD
Fonction	Chargé de missions eau et milieux aquatiques Technicien Rivière
Organisme (n° dépt)	Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (03/63) Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)

Propose une visite de terrain aux adhérents :

Objet	Restauration de la continuité écologique des têtes de bassins versants du Sioulet et du Chavanon (63)
Date	Jeudi 16 juillet 2020
Contexte initial	<p>La Communauté de Communes Chavanon, Combrailles et Volcans couvre les têtes de bassins versants du Sioulet et du Chavanon. Dans le cadre des contrats territoriaux Sioule et Chavanon, les services rivière ont mené une politique de restauration de la continuité écologique et hydromorphologique sur les milieux aquatiques.</p>  <p>Le matin nous visiterons :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les travaux d'effacement d'un étang de 2,5 ha appartenant à la commune de Saint-Germain-près-Herment. En 2016 une brèche est créée dans la partie centrale de la digue et la vanne de vidange est laissée ouverte (chute résiduelle de 2,50 m). En 2019, les travaux avaient pour objectif de finaliser l'effacement de l'étang, de recréer un lit de cours d'eau sur l'emprise de la digue et de préserver la zone humide qui s'est développée sur les vases de l'ancien étang.• Les travaux de restauration des berges en génie végétal et aménagement d'un passage à gué sur le Petit Sioulet sur la commune de Sauvagnat. <p>L'après-midi sera orienté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contournement d'un seuil par remise en fond de talweg du ruisseau de Cornes sur la commune de Briffons.• Le remplacement de deux ouvrages busés par des ponts à fond ouvert sur l'Eau du Bourg et le Ruisseau de Cornes.• Le barrage du Chavanon (si le temps le permet).
Remarques	Prévoyez des chaussures et vêtements adaptés.



PECHE AUX CAS PRATIQUES



Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	Parking de la Mairie de Saint-Germain-Près-Herment Farges 63470 Saint-Germain-près-Herment Préparez votre trajet ici : https://goo.gl/maps/3MNWFVvEBraE1RqJ6
Lieu de la visite	Matin : - Etang Courliere – Commune de Saint-Germain-près-Herment - Chez Moneyron – Commune de Sauvagnat-près-Herment Après-midi : - le Ruisseau de Cornes au lieu-dit Combas – commune de Briffons - l'Eau du Bourg à la confluence avec le Chavanon – commune de Bourg-Lastic
Date	Jeudi 16 juillet 2020
Horaires (début – fin)	Matin : 9h -12h Après-midi : 13h30 – 16h30
Remarques	Prévoyez votre pique-nique.

Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Inscription obligatoire via le formulaire en ligne
Coordonnées	Nathalie Perrin - arraa@arraa.org - 04 76 48 98 08
Remarques	Inscription obligatoire, gratuite pour les adhérents, payante pour les non-adhérents (100 euros) sous réserve des places disponibles.

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. [Retrouvez les pêches organisées sur notre site.](#)

Si vous souhaitez proposer une visite de terrain, une rencontre ou une réunion intéressante aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter : arraa@arraa.org.